



# Responsable d'Entreprise Agricole

## à orientation agriculture biologique et biodynamique

### Formation continue

- > Obtenir le BP Responsable d'Entreprise Agricole
- > Accéder aux emplois salariés d'encadrement dans la production agricole ou les services para-agricole
- > Acquérir l'aptitude et la capacité professionnelle agricole pour l'installation en agriculture biologique

### Métiers visés

Chef(-fe) d'exploitation agricole, responsable d'atelier d'élevage ou de culture...

### Contenu de la formation

- ☑ Conduite des processus de production en biodynamie
- ☑ Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement
- ☑ Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle
- ☑ Commercialisation des produits agricoles et des services
- ☑ Négociation, concertation et élaboration d'un projet
- ☑ Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines
- ☑ Gestion et administration de l'entreprise

Contenu détaillé sur le site internet : [cfppa-segre.com](http://cfppa-segre.com)

### Moyens et modalités pédagogiques

#### ☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique et centre de ressources
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnateur socio-professionnel

#### ☑ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Deux stages en entreprise de 7 mois



Dates :

Du 09/11/20 au  
28/10/22

Durée indicative :

3090 h dont 1200 h  
en centre et 1890 h  
en entreprise

Bilan intermédiaire :

29/01/21

Bilan final :

25/06/21

Financement :

La formation, gratuite pour les stagiaires, est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2020-2021. (lot 2). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation.

Autres possibilités de

financement :

CPF, CPF de transition, contrat de professionnalisation



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation.

Sur RDV au CFPPA de Segré

**Liste des documents à apporter lors de l'information collective :** pièce d'identité, CV, lettre de motivation, certificats de travail et photocopie des diplômes ou titre acquis.

## Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi**  
Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- **S'inscrire auprès du centre :** remplir un dossier de candidature et participer à une journée de validation de projet

## Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Coordinatrice : Elodie AUDOIN - T. 02 41 61 05 30  
elodie.audoine@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30  
janic.champion@educagri.fr



Région  
PAYS DE LA LOIRE

Réseau CFPPA  
Pays de la Loire  
Des compétences mutualisées  
pour la formation continue

Référent territorial Région : Sophie BRAUD  
Référent mission locale : Caroline BRUNEAU  
Référent Pôle Emploi : Marie-Claude HALLOPE  
Référent Cap Emploi : Angélique QUINIOU



## Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (Pôle Emploi, Mission Locale...)
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle : justifier d'un diplôme de niveau 3 et d'une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine agricole dont au moins 2 mois en agriculture biologique
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi, majeur, ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [cfppa-segre.com](http://cfppa-segre.com)

CFPPA Segré  
2 Boulevard Léon Mauduit  
49500 Segré-en-Anjou Bleu  
T. 02 41 61 05 30  
cfppa.segre@educagri.fr